

**L'Isle-sur-la-Sorgue****CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****N° DEL2025-121 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES JUMELAGES**

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
33	26	23

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 26 novembre 2025, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :

M. Denis SERRE, M. Pierre GONZALVEZ, Mme Claire USCLAT, Mme Sabine PLANEILLE, Mme Françoise MERLE, Mme Annie MEYNARD, Mme Amandine AUDOUARD, Mme Brigitte BARANDON, Mme Valérie CANILLAS, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Valérie BASIN, M. Jérôme CAPDEVILLE, M. Ludovic GERMAIN, M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES, M. Alain OUDARD, M. Christian MONTAGARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Philippe ROUX, Mme Eulalie RUS, M. Eric BRUXELLE, M. Nicolas VALIENTE, M. Gérard GAILLARD, M. Christophe OUVIER, M. Alain PARENT.

Absents non excusés :

Mme Marine VULPIAN, Mme Andréa TALLIEUX.

Absents excusés :

M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA.

Procurations :

M. Jean-Gabriel OLIVIER donne pouvoir à M. Eric BRUXELLE, M. Olivier COLLIGNON donne pouvoir à Mme Sabine PLANEILLE, Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à M. Christian MONTAGARD.

Secrétaire de séance : Madame MEYNARD Annie

La Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue a développé deux jumelages qui la relient à l'Europe. Le premier avec Penicuik, en Écosse, qui vient de fêter ses quarante ans d'existence, et le second avec Anagni, en Italie. Ces relations sont animées par le Comité des jumelages qui a pour objet de développer les échanges entre ces villes et de fournir les renseignements pratiques à toute association ou école souhaitant organiser un échange.

Après plusieurs années de difficultés pour relancer les rencontres mises à mal par le Covid, une délégation écossaise de Penicuik (dont Madame la Maire) s'est rendue à L'Isle sur la Sorgue du 22 au 25 octobre 2025 pour présenter sa nouvelle équipe, relancer les échanges et rencontrer des responsables d'associations sportives et culturelles.

Cette rencontre fut une opportunité pour renouer de façon pérenne les ~~comités de jumelage~~ des échanges réguliers.

L'hébergement des Écossais s'est fait en famille, des visites ont été prévues pour découvrir L'Isle sur la Sorgue et la région. Un temps officiel de rencontre a eu lieu en Mairie ainsi que des rencontres avec les responsables des associations sportives et culturelles. Une soirée conviviale a été organisée par le comité des jumelages à la salle des Névons à laquelle tous les membres et sympathisants du comité ainsi que les responsables des associations sportives et culturelles étaient conviés.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le budget de la commune,

Vu l'avis favorable de la commission culture - patrimoine et artisanat du 24 novembre 2025,

APRÈS en avoir délibéré, **DÉCIDE**,

(ne prennent pas part au vote :
Mme Lavaure, Mme Basin, Mme Audouard, M. Valiente, M. Bruxelle)

Considérant la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association Comité des jumelages pour faire face aux dépenses générées par l'organisation de la rencontre avec la délégation de Penicuik,

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association Comité des Jumelages,

Article 2 : de dire que les dépenses seront inscrites au chapitre 67 pour l'exercice budgétaire 2025,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 2 décembre 2025

Madame MEYNARD Annie
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire



Publiée le 08 décembre 2025